

Compte-Rendu de réunion Commission Formation Du 2 avril 2019, 19h-20h40

Étaient présents :

Alain **DURAND**, membre de la commission

Jean-Jacques **NIVET**, référent régional de formation pour la Ligue et responsable de la commission

Fernand **RINGOT**, salarié de la Ligue

Étaient excusé.e.s :

Valérie **MOUTAULT**, membre de la commission

Jean-Benoît **PINOT**, membre de la commission

Réunion téléphonique

Ordre du jour :

- Le processus de recensement des besoins de formation
- Le positionnement de la Ligue
- La réunion des instructeurs
- Sujets divers

La séance a débuté à 19H00.

L'ensemble des orientations proposées par la commission dans ce compte-rendu seront soumises au CODIR, afin de rédiger le règlement d'intervention de la Ligue en matière de formation pour l'année sportive à venir.

Le processus de recensement des besoins de formation

Pour introduire la réunion, Fernand R. a rappelé l'objectif général de la réunion, à savoir préparer dès à présent la saison sportive prochaine en matière de formation. Pour cela, la commission doit notamment définir le processus de recensement des besoins de formation.

Rappel du processus :

- ➔ Envoi d'un formulaire à tous les clubs
- ➔ Récupération et traitement de l'ensemble des données
- ➔ Proposition de sessions de formation en fonction des retours et des bassins de population
- ➔ Publication du calendrier régional

Ce processus ayant été jugé satisfaisant dans son ensemble, la commission souhaite le réitérer. Seuls quelques ajustements seront à réaliser en fonction des retours qui avaient été fait lors d'un CPCT (relations Ligue/CT/Référents départementaux de formation ; Relations Ligue/Formateurs).

Pour tenir compte des retours qui avaient été fait, la commission propose de :

- ➔ Réaliser avec les CT un suivi du recensement en fonction de leur territoire
- ➔ Condenser les retours par territoire et proposer au CT un volume de formation en fonction de ces retours.
- ➔ Réaliser une réunion des formateurs permettant si possible de aux formateurs de se positionner sur les formations prévues.

Enfin, la commission a également imaginé un prévisionnel permettant à terme de proposer le nouveau calendrier régional de formation. Ci-dessous les étapes que la commission s'est fixée :

- Envoyer le recensement tous les clubs : 15 avril - 15 mai
- Relancer les clubs n'ayant pas répondu : 15 mai – jusque fin Mai
- Faire le point avec les CT quant au volume de formation proposée sur leur territoire : 8 juin – 24 juin
- Publication et diffusion du calendrier : Fin juin

Document de satisfaction en fin de stage ? Généraliser le processus du bilan à tous les stages, avec feuilles de présences.

Le positionnement de la Ligue

Comme souhaité par la Fédération, la commission propose que la Ligue reprenne, dès la saison prochaine, l'intégralité de la formation : de la programmation à la gestion complète des stages.

Néanmoins, la commission sait qu'au sein de certains CT (17 et 64), la formation représente une partie du financement des postes et donc de la consolidation des emplois. En ce sens et dans un but de ne pas fragiliser la professionnalisation de ces CT, la commission souhaiterait obtenir des informations supplémentaires quant à ce que représente réellement la formation dans la structuration de leur poste afin de pouvoir prendre connaissance des engagements financiers que ces postes représentent et adapter au mieux notre politique régionale.

Dans le cadre de la reprise en main totale de la compétence formation par la Ligue, la commission s'interroge sur la nécessité de mettre à jour, en collaboration avec la fédération, les profils intranet de formations des CT.

La commission souhaiterait pouvoir proposer au CODIR les règles suivantes :

- Privilégier au maximum le réseau fédéral (salarié.e et bénévole FFME dans son ensemble)
- Avoir une gestion raisonnée des formateurs, c'est-à-dire limiter leur nombre afin d'avoir sur chaque territoire, un nombre de formateurs correspondant aux attentes du territoire. Cette politique doit permettre à chaque formateur d'assurer à minima une formation par an en fonction de leurs disponibilités.
- Réduire au maximum les frais inhérents aux formations notamment sur les frais d'encadrement, sans jamais nuire à la qualité de celles-ci. La commission a jugé suffisant d'avoir 1 formateur rémunéré par formation, en respectant les prérogatives du diplôme. Sur certaines formations la présence d'un initiateur bénévole pour aider à l'encadrement peut se justifier, mais en aucun cas il s'agira de faire payer des frais d'encadrement supplémentaires aux stagiaires avec la présence d'un second formateur rémunéré.

La réunion des instructeurs

Dans le but de créer au sein de la Ligue une entité formation, la commission souhaiterait organiser une réunion des formateurs, avec comme objectifs :

- Créer un réseau des formateurs (escalade, montagnisme et officiels de compétition)
- Présenter la politique régionale de formation
- Finaliser le calendrier régional de formation

Sujets divers

Stage recyclage initiateurs « Montagnisme » : Alain D. souhaiterait pouvoir proposer dès l'année prochaine, une session de recyclage initiateur commune aux activités de Montagnisme/Canyonisme/Alpinisme, comme le propose la Ligue Occitanie. Cette mutualisation présente notamment l'avantage de favoriser les échanges et les pratiques entre les initiateurs de différentes disciplines.

Formation PSC1 : La commission constate que ce qu'elle a proposé n'a pas fonctionné et le regrette. Puisqu'elle a annulé toutes les sessions initialement prévues. Les raisons de la non-participation de nos licencié.e.s à ces sessions peuvent être multiples. L'une des raisons pourrait être le fait que les formations de ce type sont proposées de plus en plus fréquemment dans le cursus scolaire ou professionnel et que les détenteurs de ce diplôme ne sont pas intéressés par des recyclages. Néanmoins la commission reste très attentive sur ces sujets là et propose de contacter les différents organismes de formation (type Pompier et Sécurité civile) pour qu'ils puissent nous fournir les calendriers de leurs formations et que nous puissions relayer ces informations sur le site de la Ligue notamment.

La séance s'est terminée à 20h40.